

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	CUVETTE NETTE	
Autres moyens d'identification	PV-49	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Nettoyant de cuvette de toilette	
Identificateur du fournisseur initial	Laboratoires St-Antoine Inc.; 2834, Marie-Victorin St-Antoine-de-Tilly, P.Q. G0S 2C0 T – 418-886-2454 / 800-690-2454	
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)		
Matières solides comburantes (Catégorie 2) Toxicité aiguë, orale (Catégorie 4) Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 1B) Danger pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 1)		
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)		
 Danger H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P260 Ne pas respirer les poussières. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un médecin. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un médecin. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/réceptier dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
Autres dangers connus	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Hypochlorite de calcium	7778-54-3	< 70
Matière inerte (pierre)	N/A	< 5
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (15-20 minutes). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie			
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)			
Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques (Chlore).			
Agents extincteurs appropriés et inappropriés			
En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, ou de l'eau seulement			
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence			
Ramasser toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).			
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage			
Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et ramasser avec une pelle. Ensuite, placer le produit dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). Aviser les autorités compétentes si nécessaire.			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Peut être corrosif pour les métaux. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition: CAS 7778-54-3 – ACGIH – TLV-TWA plafond 1 mg/m ³ & PEL-TWA 1 mg/m ³			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher les poussières d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Pastilles solide / Blanc	Tension de vapeur	Non applicable
Odeur	Chlore	Densité de vapeur	Non applicable
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non applicable
pH	~11 (1% en solution dans l'eau)	Solubilité	Partiellement soluble
Point de fusion/congélation	Non applicable	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Point initial/domaine d'ébullition	Non applicable	Température d'auto-inflammation	Non disponible

Point d'éclair	Non applicable	Température de décomposition	170-180 °C
Taux d'évaporation	Non applicable	Viscosité	Non applicable
Inflammabilité (solides et gaz)	Non applicable	COV	Non applicable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Lorsque mélangé avec des matériaux incompatibles.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

Matériaux incompatibles

Matières comburantes; inflammable, combustible, acides; certains métaux; etc.

Produits de décomposition dangereux

Chlore gazeux

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Brûlure cutanée, rougeurs, douleurs; Brûlure des yeux, rougeurs, larmolements; Brûlure des voies digestives. Brûlure des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 7778-54-3 DL₅₀ Oral - Rat – 850 mg/kg; CL₅₀ Inhalation - Rat - 1 h – 2,04 mg/L; DL₅₀ Dermale – Lapin - >2,000 mg/kg
ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

CAS 7778-54-3 Toxicité pour les poissons CL₅₀ - Bluegill – 0,088 mg/l - 96 h; CL₅₀ - Rainbow Trout (Truite arc-en-ciel) – 0,16 mg/l - 96 h; Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Immobilisation CE₅₀ - Daphnia (Daphnie) – 0,11 mg/l - 48 h

Persistence et dégradation

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation ne devrait survenir.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN2880; HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÉ; CLASSE 5.1; GE II

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN2880; CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED; CLASS 5.1; PG II

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN2880; CALCIUM HYPOCHLORITE, HYDRATED; CLASS 5.1; PG II

Précautions spéciales (transport/déplacement)

Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

Dangers environnementaux (IMDG ou autre)

Aucun

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)

Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé

Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
Aucune	

Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 24 avril 2017 version 1
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.	